

AVRIL 2024

ENSEMBLE

LETTRE À NOS ACTIONNAIRES

RÉSULTATS P.3

— Une forte progression des résultats

ACTUALITÉS P.4

— Des développements importants dans toutes les entités

LE CARNET P.8

— Le carnet de l'actionnaire Vivendi et vous

The image features the MultiChoice logo at the top center, with the tagline 'ENRICHING LIVES' below it. Below the logo is a collage of images. On the left, a rugby player in a green and white jersey is running. To his right is a grid of eight small images: 'OUTLAWS' by SHOW MAX, a woman working on a camera, two men in soccer jerseys, a man in a blue shirt, a man in a hat, two men in orange shirts, a woman smiling, and a man holding a smartphone. At the bottom of the collage are images of a laptop displaying the Wanderlus website, a tablet, a smartphone, and a MultiChoice set-top box with a remote control.

DR MultiChoice Group

Le 8 avril 2024, Groupe Canal+ a confirmé son offre obligatoire sur le capital de MultiChoice Group, leader de la PayTV dans les pays anglophones et lusophones d'Afrique (lire page 6).

vivendi



Photos / DR

UNE ANNÉE PROFONDÉMENT TRANSFORMATRICE

Yannick Bolloré, Président du Conseil de surveillance,
et **Arnaud de Puyfontaine**, Président du Directoire

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

L'année 2023 a été profondément transformatrice pour Vivendi. Notre groupe s'est rapproché de Lagardère, troisième acteur mondial d'édition grand public et opérateur international majeur du commerce en zone de transport, qui a vécu une nouvelle année de forte croissance de ses résultats, portée par ses deux principales activités.

Chacune de nos entités a également accéléré sa transformation et son internationalisation. Fort de ses prises de participation stratégiques dans le groupe sud-africain MultiChoice Group, l'opérateur asiatique Viu ou encore la société de streaming d'Europe du Nord Viaplay, Groupe Canal+ a confirmé sa dynamique à l'international. Il y compte désormais 16 de ses 26 millions d'abonnés. Le 8 avril 2024, Groupe Canal+ a d'ailleurs lancé une offre publique d'achat sur la totalité des actions du leader africain de la PayTV dans les pays anglophones et lusophones qu'il ne détenait pas encore (lire page 6).

Havas affiche l'une des plus fortes croissances du secteur de la communication. En 2023, le groupe s'est considérablement renforcé en intégrant dix nouvelles agences, en lançant des solutions toujours plus innovantes et en signant des partenariats stratégiques, notamment dans l'intelligence artificielle (IA) et le *retail media*.

Quant à Prisma Media, le leader français de la presse magazine et digitale, il s'est développé sur de nouveaux segments (luxe, lifestyle, jeunesse), s'est renforcé sur le développement personnel et a conforté ses positions dans le digital grâce à l'acquisition de M6 Digital Services.

L'année 2023 a aussi vu naître la Fondation Vivendi, qui rend tangible notre raison d'être, et dont l'objectif est d'ouvrir la culture à tous. C'est l'une des manifestations de l'impact positif que nous souhaitons avoir sur la société comme sur l'environnement. En matière de RSE, Vivendi a poursuivi ses actions avec succès.

Nos très bons résultats en 2023 témoignent de la capacité de nos activités à se transformer et à croître, grâce à la stratégie ambitieuse que nous conduisons depuis 2014 pour construire un leader mondial des contenus, des médias et de la communication.

Or, depuis la distribution-cotation d'Universal Music Group en 2021, l'action Vivendi subit en Bourse une décote de conglomérat très importante. Nous avons donc annoncé à la mi-décembre le lancement de l'étude de faisabilité d'un projet de scission en plusieurs entités qui seraient chacune cotées. Ce projet viserait à pleinement libérer le potentiel de nos différentes activités (lire page 3).

C'est grâce à la solidité de nos entités, prêtes à saisir de nouvelles opportunités et à aller encore plus loin dans leur croissance, que nous pourrions envisager l'ouverture de ce nouveau chapitre.

Les prochains mois seront assurément source de réinvention. Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur votre soutien et sur votre fidélité. Bonne lecture de votre *Lettre aux actionnaires* !

RÉSULTATS

UNE FORTE PROGRESSION DES RÉSULTATS

Les résultats de Vivendi en 2023 ont traduit la solidité financière de ses principaux métiers ainsi que leur capacité de transformation et d'adaptation de leur environnement. L'intégration de Lagardère à compter du 1^{er} décembre 2023 a également eu un impact très favorable.

- En 2023, le chiffre d'affaires du groupe a augmenté de 9,5 % par rapport à 2022 à 10,510 milliards d'euros, porté par la progression de Groupe Canal+ et de Havas ainsi que par la consolidation de Lagardère à compter du 1^{er} décembre 2023. À taux de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires a progressé de 2,6 % par rapport à 2022.
- Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) s'est élevé à 934 millions d'euros, en hausse de 7,5 % par rapport à 2022. L'EBITA de nos métiers s'établit, quant à lui, à 715 millions d'euros, en progression de 10,6 % par rapport à 2022, grâce à l'augmentation de Havas et de Groupe Canal+, à la forte amélioration des résultats de Vivendi Village et à la consolidation de Lagardère à compter du 1^{er} décembre 2023.
- Le résultat net part du groupe s'est établi à 405 millions d'euros, contre une perte de 1 010 millions d'euros, en 2022, qui comprenait notamment la mise à la juste valeur des titres Telecom Italia, la quote-part de Vivendi dans le résultat net de Telecom Italia et la dépréciation de l'écart d'acquisition d'Editis.
- Au 31 décembre 2023, le bilan de Vivendi est solide : son endettement financier net s'est élevé à 2,839 milliards d'euros, et ses fonds propres consolidés se sont établis à 17,2 milliards d'euros. En outre, ses lignes de crédit confirmées représentent 3,2 milliards d'euros.
- L'Assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2024 a approuvé la proposition d'un dividende ordinaire en numéraire de 0,25 euro par action au titre de 2023, qui représente un rendement de 2,6 % au cours de clôture du 31 décembre 2023.

Lancement de l'étude de faisabilité d'un projet de scission de Vivendi

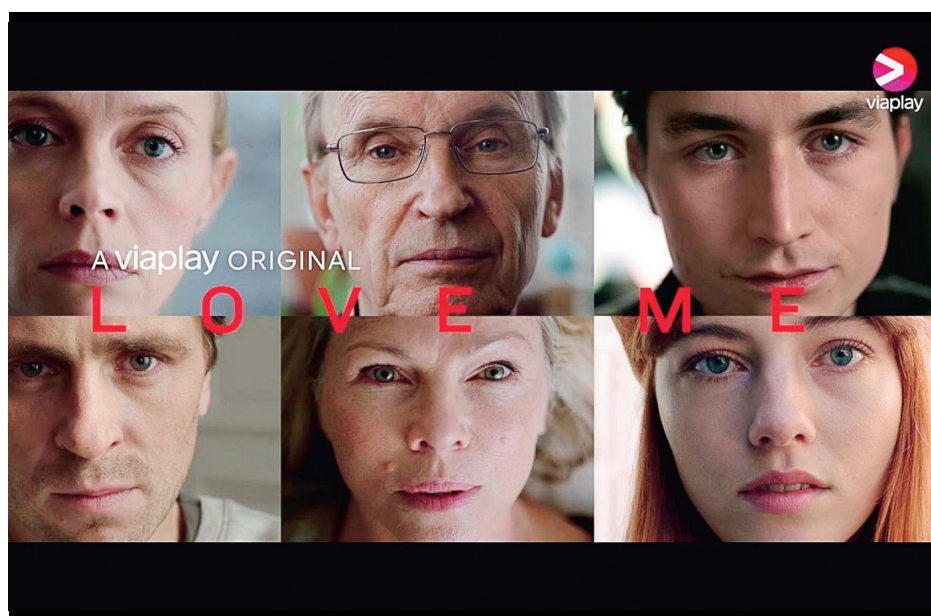
À la mi-décembre 2023, Vivendi a annoncé le lancement de l'étude de faisabilité d'un projet de scission. Depuis la distribution-cotation d'Universal Music Group, en 2021, l'action Vivendi subit en Bourse une décote de conglomérat très importante. Cette situation limite les capacités du groupe à réaliser des opérations de croissance pour ses filiales, alors qu'elles ont des opportunités de développement considérables. Ce projet de scission est une option qui viserait à libérer pleinement le potentiel des différents métiers de Vivendi. L'étude de faisabilité du projet de scission progresse. Une hypothèse actuellement à l'examen serait une scission

partielle de Vivendi où Groupe Canal+, Havas et la société regroupant les actifs dans l'édition et la distribution deviendraient des entités indépendantes cotées en Bourse. Désormais séparée de ces trois entités, Vivendi, de son côté, resterait en tant que telle, cotée en Bourse, conservant son rôle d'accompagnement dans la transformation et l'expansion de ses filiales, et poursuivant son activité de gestion active de ses participations. Si le Conseil de surveillance autorise la poursuite de l'étude du projet de scission dans cette direction, celui-ci devra en premier lieu être soumis, le moment venu, à la consultation des instances représentatives du personnel des entités concernées.

À l'issue de cette consultation devront être sollicités, le cas échéant, un certain nombre d'autorisations réglementaires nécessaires, des approbations de la part des porteurs d'obligations et d'autres prêteurs du groupe, puis un vote en Assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui pourrait être convoquée à la date de l'Assemblée générale annuelle prévue en avril 2025. Vivendi travaille avec ses banques et ses conseils afin d'analyser et d'affiner de nombreux points financiers, juridiques, fiscaux, ou encore de gouvernance. L'étude devra démontrer que ce projet de scission apporte de la valeur à l'ensemble des parties prenantes du groupe.

Des développements importants dans toutes les entités

Alors que le rapprochement avec Lagardère est une opération d'ampleur et structurante, Vivendi et ses entités n'en ont pas moins continué à réaliser, en 2023, de nombreuses opérations de croissance externes et internes.



Groupe Canal+

Groupe Canal+ a poursuivi son fort développement à l'international et le renforcement de son offre de contenus. En janvier 2024, il a renouvelé son accord, avec Warner Bros. Discovery, de diffusion en première exclusivité des films de Warner Bros. Pictures, dont *Barbie*, le plus grand succès au box-office américain de l'année 2023. En janvier 2024 également, l'opérateur de télécommunications Free a lancé sa nouvelle Freebox Ultra, qui inclut sans surcoût l'offre Canal+ La Chaîne en Live. Le 31 janvier 2024,

Groupe Canal+ a finalisé l'acquisition, auprès d'Orange, du bouquet de chaînes payantes OCS et de la filiale de coproduction de films et séries Orange Studio. À l'issue de la recapitalisation de Viaplay, leader de la télévision payante dans les pays nordiques, en février 2024, Groupe Canal+ en détient 29,33 % et en reste le premier actionnaire. Toujours en février 2024, Groupe Canal+ a également franchi une nouvelle étape dans son ambition de faire de l'Asie un nouveau moteur de croissance en portant sa participation dans Viu à 30 %. Enfin, Groupe Canal+ a confirmé le 8 avril 2024 son offre obligatoire sur le capital de MultiChoice Group (lire page 6).



Havas

Havas a poursuivi une forte dynamique d'acquisitions ciblées, avec dix nouvelles agences qui l'ont rejoint en 2023. Le groupe s'est renforcé dans des zones géographiques stratégiques et sur des métiers spécifiques, avec Uncommon Créative Studio, l'agence créative indépendante la plus primée au Royaume-Uni, PivotRoots et PR Pundit, en Inde, HRZN et Eprofessional Digital, en Allemagne, et Noise, au Canada. Australian Public Affairs, en Australie,

Cunha Vaz & Associados, au Portugal et Klareco, à Singapour, ont renforcé le réseau international H/Advisors. Enfin, Havas a investi aux États-Unis dans Trinity Life Sciences, le leader mondial des solutions pour les sciences de la vie. Par ailleurs, Havas a poursuivi le développement de solutions transformatrices pour ses clients et noué d'importants partenariats stratégiques avec Adobe, leader mondial dans le développement de logiciels de pointe, Mirakl, première solution technologique de marketplace mondiale, et Future4Care, accélérateur majeur de start-up dans l'e-santé en Europe.

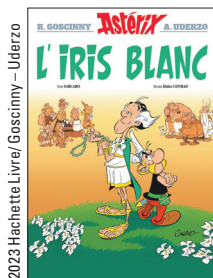
Gameloft

Gameloft a poursuivi en 2023 sa stratégie de diversification autour des jeux multiplateforme PC-console-mobile, avec la sortie en avril de *Disney Speedstorm*, simultanément sur toutes les plateformes PC et consoles. *Disney Dreamlight Valley*, lancé en septembre 2022 sur PC et console, a continué par ailleurs de très bien performer sur le modèle GaaS (Game as a Service) avec le lancement de la première extension payante du jeu en décembre 2023. En 2023, le chiffre d'affaires PC-console de l'éditeur a représenté 36 % de son chiffre d'affaires total, en hausse de 27,9 % à taux de change et périmètre constants par rapport à 2022.



Lagardère

Lagardère Publishing a enregistré de belles progressions de son chiffre d'affaires sur ses différents marchés clés en 2023. En France, sa première zone d'activités, la hausse s'est élevée à 6,1 % par rapport à 2022, un chiffre supérieur à la croissance du marché. Cette belle performance est notamment attribuable au nouvel album d'*Astérix* (*L'Iris blanc*), et à un album illustré (*Astérix & Obélix. L'empire du Milieu*), mais également à la très belle année du segment jeunesse, en « dark romance » et du segment « littérature générale ». Excellente performance du chiffre d'affaires de **Lagardère Travel Retail** en forte hausse de 27,8 % en 2023 par rapport à 2022. L'activité de la zone EMEA (hors France),



2023 Hachette Livre/Goscinny - Uderzo

première implantation géographique de la branche, a augmenté de 26,6 % par rapport à 2022, grâce à la hausse du trafic lié aux touristes internationaux, aux excellentes performances de l'Italie et de la Pologne ainsi qu'à l'extension du réseau. Par ailleurs,

dans le segment « Autres activités » (Lagardère News, Lagardère Radio, Lagardère Live Entertainment et Lagardère Paris Racing), Lagardère est entré en négociations exclusives avec LVMH pour la vente du magazine *Paris Match*.

Prisma Media

Prisma Media, qui génère un tiers de son chiffre d'affaires dans des activités numériques, est le premier groupe média dans le digital avec près de 34 millions de Français touchés chaque mois. En 2023, les revenus digitaux d'affiliation (e-commerce) et publicitaires sur les réseaux sociaux ont augmenté de plus de 30 % par rapport à 2022. Parmi les nombreux développements de Prisma Media en 2023 (lire page 7), la société a finalisé l'acquisition du pôle M6 Digital Services fin septembre. Le même mois, elle a également lancé la plateforme « passpresse » qui propose plus de 200 titres.



Groupe Canal+, accélération du déploiement sur le continent africain

Le 8 avril 2024, Groupe Canal+ a confirmé, dans une annonce conjointe avec MultiChoice Group, leader de la PayTV dans les pays anglophones et lusophones d'Afrique, son offre obligatoire sur le capital de MultiChoice Group, dont il est déjà le premier actionnaire avec une participation supérieure à 40 % du capital.

Le déploiement à l'international de Groupe Canal+, qui compte déjà, hors du territoire français, plus de 16 de ses 26 millions d'abonnés dans plus de 50 pays, s'est accéléré au cours des dernières années, notamment en Afrique. Premier actionnaire de MultiChoice Group avec une participation désormais supérieure à 40 % de son capital, Groupe Canal+ a annoncé, le 8 avril 2024, avoir finalisé les termes clés de son offre obligatoire, en vue d'acquiescer potentiellement toutes les actions émises de MultiChoice Group qu'il ne détient pas encore. En outre, les deux groupes coopèrent désormais pour faciliter la réalisation de l'offre de Groupe Canal+.

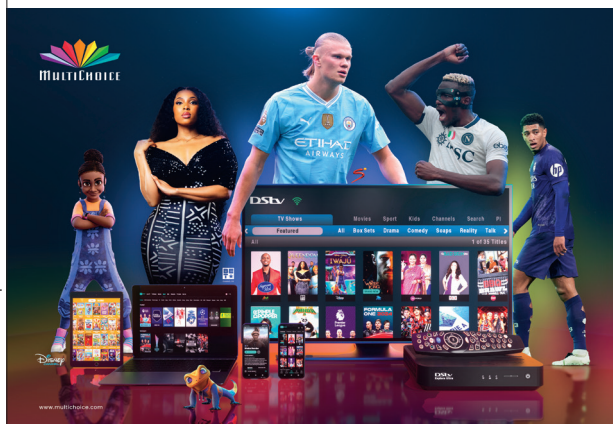
MultiChoice Group est le leader de la PayTV dans les pays anglophones et lusophones d'Afrique. Présent dans 16 pays du continent – il comptait 16,7 millions d'abonnés⁽¹⁾ au 30 septembre 2023 –, il a réalisé un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros

et un résultat opérationnel de près de 576 millions d'euros sur l'année fiscale se terminant en mars 2023. L'offre obligatoire de Groupe Canal+ propose un prix par action de 125 rands, qui sera payé en espèces, soit une valorisation totale des titres de MultiChoice Group de 2,6 milliards d'euros. Groupe Canal+ a réitéré son intention d'œuvrer en faveur d'une cotation à la Bourse de Johannesburg (JSE), ainsi que son soutien au statut BBBEE⁽²⁾ élevé de MultiChoice Group et sa reconnaissance de l'importance de Phuthuma Nathi dans la création de valeur pour les groupes historiquement défavorisés de la population.

La combinaison de ces deux leaders, complémentaires par leurs géographies, leurs services et leurs contenus, associés à un écran technologique répondant aux meilleurs standards du marché, permettrait au nouvel ensemble, présent sur tous les continents, de rivaliser et de coopérer avec les plus grandes sociétés de médias, les plateformes de streaming et les studios internationaux, tout en contribuant à soutenir le développement commercial des industries sportives et culturelles du continent africain. Il permettrait aussi à l'Afrique de raconter ses propres histoires avec ses propres mots, et de les faire rayonner dans toute l'Afrique et dans le reste du monde.

(1) Abonnés actifs 90 jours : 21,7 millions.

(2) BBBEE (Broad-Based Black Economic Empowerment) : ensemble des réglementations applicables en Afrique du Sud visant à réduire les inégalités au profit des groupes historiquement désavantagés de la population sud-africaine.



Prisma Media a multiplié les offensives au cours des derniers mois

Harper's Bazaar France lance sa première extension de marque : Harper's Bazaar Intérieurs. Prisma Media démontre une fois de plus sa volonté de croître sur les segments du luxe, décoration et en lifestyle.



Milk © Prisma Media – gettyimages

Après le lancement réussi de *Harper's Bazaar France* en février 2023⁽¹⁾, Prisma Media consolide sa place dans le luxe en créant un nouveau magazine trimestriel : *Harper's Bazaar Intérieurs*. Avec un regard parisien, *Harper's Bazaar Intérieurs*, qui sortira en octobre prochain, livrera un panorama pointu du design, de l'architecture d'intérieur et de l'art de vivre dans un style glamour. Il sera une invitation à rêver, à explorer l'extraordinaire et à s'inspirer. Ce nouveau magazine dont les contenus seront accessibles sur www.harpersbazaar.fr sera intégralement confié à Isis-Colombe Combréas, fondatrice de Milk, la société editrice de magazines haut de gamme dans la décoration et la mode. En mai 2023, Prisma Media a en effet acquis une participation majoritaire dans Milk (une acquisition complète est prévue d'ici à cinq ans). L'an dernier, il a également acquis 100 % de Côté Maison, autre groupe de médias de référence dans

la décoration haut de gamme, qui édite notamment *Maison Côté Sud*, *Maison Côté Ouest*, *Maison Côté Est*, *Vivre Côté Paris*. En 2023, sur un autre segment, Prisma Media et Mr Tan & Co, maison de création des BD *Mortelle Adèle*, se sont associés pour lancer le magazine *Mortelle Adèle*. Bimestriel, le magazine se vend de 50 000 à 60 000 exemplaires, avec des pics importants autour des vacances scolaires. Enfin, l'an dernier Prisma Media a acquis les actifs du pôle M6 Digital Services. Rebaptisé « Digital Prisma Players », le nouveau pôle de pure players digitaux de Prisma Media accueille huit marques : PasseportSanté, Cuisine AZ, Fourchette & Bikini, Déco, Turbo, M6 Météo, Croq'Kilos, Croq'Body. À ces marques s'ajoute le groupe Cerise (Oh! My Mag et Gentside) de Prisma Media.

(1) En février 2023, Prisma Media a lancé la première version française de *Harper's Bazaar*, magazine de mode mythique. Bien installé, sa diffusion France payée est de 55 000 exemplaires.



Côté Maison – Prisma Media

Vivendi s'engage



Damien Marchi, Directeur RSE

Nomination d'un Directeur RSE

Vivendi a nommé Damien Marchi Directeur de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du groupe en septembre 2023. En matière environnementale, Vivendi s'est engagé à réduire l'empreinte carbone de ses activités en ligne avec l'Accord de Paris et l'initiative Science-Based Targets (SBTi). Vivendi a ainsi baissé de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2022, et 60 % de l'électricité consommée est désormais issue de sources renouvelables.

Vivendi a reconfirmé à cette occasion sa volonté de contribuer à la diversité, à l'égalité des chances, et à l'inclusion dans l'entreprise et dans la société en général. Le groupe a d'ailleurs lancé la Fondation Vivendi, dont Stéphane Roussel assure la présidence et dont Damien Marchi est le Délégué général. La Fondation réunit les programmes de solidarité du groupe, comme *Create Joy*, en Europe et en Afrique, qui ont bénéficié à plus de 30 000 personnes dans 15 pays en 2023.

Damien Marchi connaît très bien le groupe : après avoir travaillé pour des sociétés de production audiovisuelle en France et à l'international, il a intégré Havas en 2014 puis est devenu membre du Comité exécutif de Gameloft en 2018 avant de rejoindre le siège de Vivendi en 2021. Lauréat notamment d'un Emmy Award, Damien Marchi a également collaboré avec plusieurs ONG et les Nations unies.

LE CARNET DE L'ACTIONNAIRE

VIVENDI ET VOUS

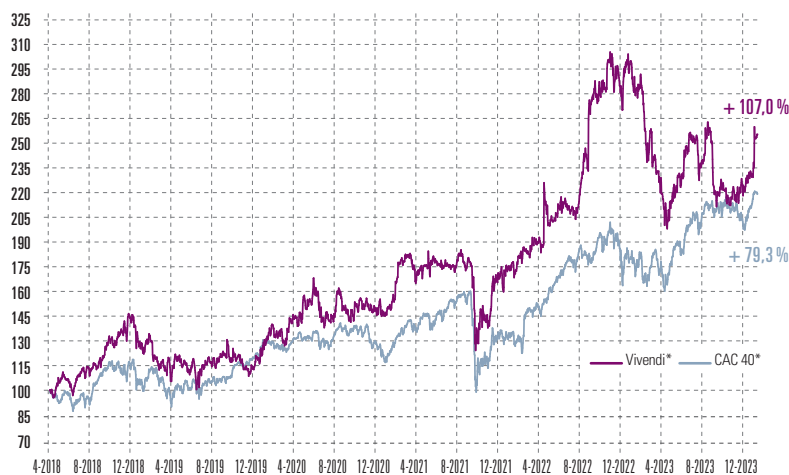
QUESTION D'ACTIONNAIRE

Pourriez-vous faire le point sur la dette nette financière de Vivendi au 31 décembre 2023 ?

Au 31 décembre 2023, la dette nette financière de Vivendi s'établissait à 2,839 milliards d'euros (dont 812 millions d'euros pour Vivendi, hors Lagardère et 2,027 milliards d'euros pour Lagardère), contre 860 millions d'euros au 31 décembre 2022. Cette variation entre 2022 et 2023 s'explique principalement par l'incidence de la consolidation de Lagardère (impact net de -2,1 milliards d'euros), les acquisitions effectuées par Groupe Canal+ et Havas (-0,6 milliard d'euros), diminués des encaissements liés aux cessions d'Editis et du magazine *Gala* (+0,7 milliard d'euros). Vivendi dispose par ailleurs de capacités de financement importantes. Au 31 décembre 2023, ses lignes de crédit confirmées étaient disponibles à hauteur de 3,2 milliards d'euros, et ses fonds propres consolidés s'élevaient à 17,2 milliards d'euros.

COURS DE L'ACTION VIVENDI

Cours de Bourse/dividendes réinvestis



* Dividendes réinvestis (avec distribution d'actions UMG réinvesties dans Vivendi au 21 septembre 2021).
Base 100 : 19 avril 2018, performance de l'action Vivendi calculée à partir du cours historique (non ajusté).

Avertissement important, déclarations prospectives. La présente Lettre contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi, y compris en termes d'impact de certaines opérations telles que les projets de scission et de cotation envisagés ainsi que les opérations connexes ou s'y rapportant, ainsi que du paiement de dividendes, de distribution et de rachats d'actions. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autres autorités réglementaires, ainsi que toutes les autres autorisations qui pourraient être requises dans le cadre de certaines opérations et les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. La présente Lettre contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. Vivendi ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou de toute autre raison. ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

NOUS CONTACTER

Pour toute information sur Vivendi, vous pouvez contacter le Service informations actionnaires individuels.

— **Par courrier :**

Vivendi – Service informations actionnaires individuels – 42, avenue de Friedland, 75008 Paris

— **Par e-mail :** actionnaires@vivendi.com

— **Par téléphone :** 0 805 050 050

(numéro vert – appel gratuit depuis un poste fixe) ou +33 (0)1 71 71 34 99 si vous êtes à l'étranger.

Le service vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (horaire étendu en cas d'actualité importante).

LE CLUB DES ACTIONNAIRES

Si vous possédez une action Vivendi, vous pouvez adhérer au Club des actionnaires de Vivendi. Il permet à tous les actionnaires du groupe d'assister à des réunions et de participer à des événements.

Le bulletin d'inscription au Club et l'agenda des événements sont sur le site

www.vivendi.com, dans les pages

« Actionnaires individuels », à la rubrique « Club des actionnaires ».

AGENDA FINANCIER 2024

20 juin : réunion d'informations financières à Lille.

25 juillet : publication des résultats du premier semestre 2024.

Vous recevez la Lettre à nos actionnaires.

Conformément à la loi « Informatique et libertés »

du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez

exercer vos droits d'accès, de rectification

et d'opposition en adressant un e-mail

à actionnaires@vivendi.com ou en écrivant

à Vivendi – Service informations actionnaires

individuels – 42, avenue de Friedland – 75008 Paris.

Si vous souhaitez vous désinscrire et ne plus

recevoir ces lettres, merci de le faire savoir

aux mêmes adresses.

